

8^{ème}

VIDE GRENIER

Mardi
8 MAI
2018

MARCHÉ ARTISANAL & PRODUITS DU TERROIR



Artisans et Commerçants
de La Châtaigneraie

LA CHATAIGNERAIE (Centre Ville)

INSCRIPTION pour le MARCHÉ ARTISANAL

Je soussigné (e),

Nom : Prénom :

Né(e) le à Dép.

N° siret : Etablissement :

Activité :

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° Nature (Permis ou autre)

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- avoir pris connaissance et approuvé les conditions et le règlement de la manifestation (*Voir au dos de cette feuille*).

EN INTERIEUR* : PRIX FORFAITAIRE 10 € TTC

Dans la salle Belle Epine : les emplacements font 3 mètres linéaires. Nous fournissons 1 table + 2 chaises.

Besoin d'une prise d'électricité : oui non

***Sous réserve de disponibilité, nous confirmerons votre emplacement à réception du paiement**

EN EXTERIEUR* : PRIX FORFAITAIRE 10 € TTC

Sur la Place de La République. Vous souhaitez un emplacement de X mètres

Besoin d'une prise d'électricité : oui non

***Sous réserve de disponibilité, nous confirmerons votre emplacement à réception du paiement**

Réservation à envoyer avant le Mercredi 2 mai 2018

accompagnée du paiement (A l'ordre de l'AEC) à :

Fait à :

le :

PROCOM PROBUREAU
ZA du Bourg Bâtard
85120 LA TARDIERE
Tél. 02 51 87 97 97
contact@probureau.com

PHILDAR
2 r du commerce
85120 LA CHATAIGNERAIE
Tél. 02 51 00 32 33

Signature

8^{ème}

VIDE GRENIER

MARCHÉ ARTISANAL & PRODUITS DU TERROIR

Mardi
8 MAI
2018



Artisans et Commerçants
de La Châtaigneraie

LA CHATAIGNERAIE (Centre Ville)

Règlement du vide grenier pour le MARCHÉ ARTISANAL

- 1) La réservation de l'emplacement est au prix forfaitaire de 10 €
- 2) Le marché artisanal se situe sur la place de La République.
- 3) L'inscription ne sera validée qu'après réception du bulletin d'inscription rempli, signé et accompagné du règlement.
- 4) Les chèques doivent être libellés à l'ordre de A.E.C et reçu au plus tard le 2 mai 2018
- 5) Les emplacements seront attribués à partir de 7 heures.
- 6) Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités concernant d'éventuels dégradations ou vols.
- 7) Il est strictement interdit de détériorer les façades des immeubles, les massifs et les parkings.
- 8) Il ne sera procédé à aucun remboursement même en cas d'intempéries.
- 9) L'inscription au marché artisanal implique le respect de ce règlement.

Organisation pour l'installation des exposants le matin :

Notre marché artisanal se déroule place de la République de La Châtaigneraie.

Vous pourrez y accéder par 2 entrées :

Soit par l'avenue du Maréchal de Gaulle (direction Fontenay le Comte, route du Super U)
Soit par la rue de Maréchal de Lattre de Tassigny (Au feu tricolore, Dir. La Tardière - Cheffois - Breuil Barret)

Vous pouvez **consulter** notre site internet : www.aec-lachataigneraie.fr pour télécharger le plan d'accès et cette feuille d'inscription.

A votre arrivée le matin à partir de 7h, nous vous demandons de **ne pas descendre de votre véhicule**. Vous serez accueilli par un bénévole à qui vous déclinez votre nom pour **pointage**. Vous serez ensuite **dirigé vers votre emplacement** pour vous installer.